

### QUESTIONS AUX CANDIDATS TÊTES DE LISTE AUX ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014

Les réponses seront données oralement au cours d'une réunion publique dédiée à chaque tête de liste indépendamment, organisée à cet effet. Durée 5' en moyenne par réponse. Un tableau synoptique de toutes les réponses sera établi et diffusé par l'association.

oOo

1 – Comptez-vous transférer de nouvelles compétences des communes vers VGP ?  
Lesquelles ?

2 – *Pour les candidats au Chesnay* : quels sont les avantages et les inconvénients pour Le Chesnay de son entrée dans VGP ? Quel sera le sort de l'école de musique, de la déchetterie, de la vidéo-protection ?

3 – Quels sont vos projets précis de réduction des frais de fonctionnement dans votre commune et dans VGP ?

4 – Quelles actions concrètes seront les vôtres sur le CDE \* et le CDT\* des Yvelines ?

5 – En vous plaçant du point de vue du contribuable, quelle évolution prévoyez-vous pour les taxes locales ? La taxe sur les ordures ménagères, qui relève uniquement de VGP, censée bénéficier de la mutualisation, continuera-t-elle d'augmenter ?

6 – Quelle est la capacité actuelle des crèches et des résidences pour étudiants dans votre commune ? Quel est votre programme de développement ?

7 – Quelle est la situation actuelle de l'offre pour les personnes âgées dans votre commune ? Quel est votre programme de développement de l'aide à domicile, du service repas, des maisons de retraites médicalisées ?

8 – Quelle est votre politique pour le stationnement ? Envisagez-vous une harmonisation dans VGP ?

9 – Quelle est votre politique vis-à-vis des véhicules électriques ? Combien de bornes publiques prévoyez-vous ?

10 – Quels sont vos projets de développement économique et de création d'emplois ?

11 – Quelles sont vos intentions sur la mixité sociale ? Quelles mesures concrètes envisagez-vous ? Quel est votre programme de logements sociaux ?

12 – Devant l'augmentation des cambriolages et des vols avec agression, quelles mesures prendrez-vous ? Quel est votre avis sur le dispositif « Voisins Vigilants » ?

13 – Tolérez-vous les « mendiants roumains » professionnels ? Prendrez-vous des arrêtés municipaux pour réguler la mendicité ?

14 - Les vélos (sur les trottoirs et sans éclairage la nuit), les ordures (déposées en dehors des horaires et des lieux prévus), les chiens (leurs déjections non ramassées) sont des infractions dangereuses ou des incivilités, intolérables mais impunies. Quel est votre plan d'action ?

15 – Quand serez-vous en mesure de dire à chaque habitant à quelle date et dans quelles conditions techniques et financière son domicile sera raccordé au réseau haut-débit par fibre optique ?

16 - Quelles améliorations prévoyez-vous dans la gestion de l'eau, notamment l'harmonisation de la tarification ?

17 - *Pour les candidats à Versailles* : comment comptez-vous régler le contentieux avec Nexity sur la ZAC des Chantiers ?

18 – Quelle garantie pouvez-vous présenter que votre programme est crédible et compatible avec la maîtrise budgétaire ?

**19 – Question libre au choix du candidat – dans la mesure où le temps le permettra**

(\*) Si les candidats ont une connaissance parfaite de ces contrats essentiels qui conditionnent notre avenir et dont les enjeux financiers sont considérables, il n'en est pas forcément de même pour les électeurs. Nous précisons donc : CDE = Contrat de Développement Equilibré (entre VGP et le Conseil Général) qui arrive à terme en 2016, CDT = Contrat de Développement Territorial (entre des communes, intercommunalités et l'Etat) en cours d'élaboration.